

**Compte-rendu du Conseil d'établissement (CÉ)  
Mardi 23 septembre 2025 à 18h30  
Salon du personnel de l'École De Salaberry**

**Représentants des parents :** Mme Isabelle Dufort, M. Jonathan Lafranchise, Mme Marie-Michèle Naud, Mme Carole Tremblay et M. Nicolas Sallio, président du CÉ.

**Représentants des enseignants :** Mesdames Amélie Dufresne, Katia Chartrand et Jacynthe Lecavalier (quitte après 45 minutes)

**Représentant du Service de garde :** Mme Sophie Crevier

**Personnel de soutien :** Annie Fortin

**Membre de la direction :** Mme Marie-Claude Huard

**ORDRE DU JOUR**

**1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée**

Le quorum est vérifié par la secrétaire.

**2. Mot de bienvenue**

M. Sallio souhaite la bienvenue au premier conseil d'établissement de l'année scolaire 2025-2026.

**3. Nomination d'un (e) secrétaire**

Mme Isabelle Dufort est nommée à titre de secrétaire pour la présente rencontre.

**4. Lecture et adoption du compte-rendu (CR) de la rencontre de juin 2025**

Le CR de la rencontre de juin 2025 est adopté par Mme Naud.

**5. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté M. Lafranchise.

**6. Rôle et pouvoirs du CÉ**

Ce document a été envoyé aux membres du CÉ avant la rencontre. Aucune question n'est soulevée.

## **7. Règles de régie interne**

### Modifications à apporter

2.3 : corriger pour 7 jours (au lieu de 5 jours ouvrables consécutifs)

2.4. Les rencontres peuvent se tenir en vidéoconférence.

Mme Naud propose d'ajouter dans *L'Entre-nous* que les parents sont les bienvenus pour la portion parole au public car il semblerait que cela est méconnu.

M. Lafranchise soulève un manque d'homogénéité dans la manière dont on nomme le CÉ (vs CE-CÉÉ-C.

É). Mme la directrice fera la correction. M. Lafranchise se propose de faire les modifications.

Les règles de régie interne sont adoptées par Mme Dufresne avec les modifications ci-haut mentionnées.

## **8. Élection des postes au sein du CÉ**

Secrétaire : Isabelle Dufort

Présidence : Nicolas Sallio

Vice-présidence : Marie-Michèle Naud

## **9. Parole au public**

Deuxième année et récréation : les parents ne comprennent pas pourquoi les deuxièmes années ne peuvent pas traverser la ligne rouge (mur) dans la cour d'école (comme les premières années). Ce sont les enseignants de deuxième qui ont demandé ceci cette année car les deux enseignants sont nouveaux à l'école. Suite à observation, les professeurs décideront si c'est toujours nécessaire. Mme Crevier mentionne qu'elle n'est pas en accord avec cette méthode de séparation des groupes et ceci n'est pas vraiment appliqué le midi. Mme Lecavalier mentionne qu'il y a souvent des conflits entre les 2ième et 6ième année.

Mme Crevier a demandé à ce que cette décision soit rediscutée à la fin octobre car la décision a été prise à l'AGA des enseignants.

Mme Huard propose d'aller discuter avec les enseignants de 2ième année pour comprendre davantage les raisons. Un retour sera fait au prochain CÉ pour suivi.

Le second enjeu soulevé à l'AGA concerne les collations permises soit : fruits, légumes, produits laitiers (très limitatif). Les parents se demande pourquoi les enfants ont des commentaires de leur enseignants (parfois maladroits) plutôt que d'aborder les parents. Certains enseignants semblent plus concernés que d'autres à ce sujet et il semble manquer d'homogénéité dans la manière d'intervenir auprès des enfants. Les parents sont d'avis que les enfants ne devraient pas subir des commentaires qui les placent parfois mal à l'aise devant la classe.

La politique alimentaire ne peut pas être modifiée. Toutefois, il y aurait lieu de discuter avec les enseignants sur la bonne manière de communiquer l'informations aux parents. Ce point sera discuté avec l'équipe école pour uniformiser les pratiques et s'assurer que les enfants soient à l'aise dans ces interventions. Le CÉ souhaite en reparler au prochain CÉ, lorsque l'équipe école en aura discuté.

#### **10. Parole au représentant du comité de parents**

La première rencontre aura lieu jeudi prochain donc aucune information à transmettre.

#### **11. Parole à la direction**

Mme Huard mentionne qu'elle a eu des bons commentaires sur la présentation des professeurs à la rentrée. L'épluchette et la course des couleurs se sont très bien déroulée.

Le local Eureka (pour élève avec douance) ouvre sous peu et il y aura 3 projets cette année et deux élèves seront ciblés par classe. Le premier sera avec Mme Annie le 17 octobre et sera un Balado (frisson). Ensuite, il y aura Mme Katia qui fera animaux fantastiques en papier mâché (14 novembre), ensuite en 12 décembre : la classique hivernale. Possiblement une 4ième date à venir selon l'intérêt de l'équipe école. Mme Huard veut aussi créer un conseil des élèves. Mme Huard s'en occupera pour l'instant mais idéalement, un enseignant devra s'impliquer.

#### **12. Proposition d'un calendrier de rencontres**

Le calendrier de rencontre a été envoyé au CÉ avant la rencontre. Pour la prochaine rencontre, il faudra discuter du budget annuel du CÉ.

#### **13. Parole à la technicienne du service de garde**

Tout va bien au SDG. Mme Crevier a présenté des projets à son équipe ; habiletés sociales, bon gagnant-bon perdant, résolution de conflit et la politesse. Les activités prévues tourneront autour de ces thèmes. Première sortie *Funtropolis* a eu du succès.

Mme Crevier propose d'ouvrir un Facebook pour l'école. Pour y mettre les grandes lignes ou par exemple, la recherche de bénévoles, la gestion des objets perdus, etc. Mme Crevier et Mme Annie démarreront ce projet et se proposent pour être modératrices.

#### **14. Fond à destination spéciale (FDS)**

Le CÉ adopte la résolution : Course des couleurs : 548,43\$ : le prendre dans le fond à destination spéciale (enveloppe : Pierre Lavoie). **01-2025-2026**

Le CÉ adopte la résolution : la directrice peut prendre un maximum de 400\$ dans le FDS (par activité) sans demander au CÉ » **02-2025-2026**

#### 15. Sorties culturelles et sportives

25\$ pour une activité à l'école (accessible et inspirante)

32\$ pour activités culturelles

Mme Huard présente les activités prévues pour chaque niveau et précise les montants qui seront demandés aux parents. Mme Huard propose d'officialiser un montant de **50\$** (1 à 5) et, un montant de **70\$** pour les (6) pour les activités culturelles. Le CÉ adopte ces montants. **03-2025-2026**

#### 16. OPP

Mme Tremblay contactera les membres de l'OPP pour planifier une première rencontre virtuelle. Pour l'activité du 14 novembre (local Eureka), Mme Huard aimerait avoir des bénévoles de l'OPP. Il s'agit de son besoin premier. Ils pourront aussi discuter des campagnes de financement. Mme Crevier aimerait aussi des bénévoles pour les midis pizza qu'elle aimerait instaurer pour amasser des fonds. La mission de l'OPP est pour améliorer le bien-être à l'école donc leurs activités peuvent prendre différentes formes, qui seront à clarifier.

#### 17. Campagne de financement

Le CÉ aimerait attendre la première en rencontre de l'OPP pour voir quelle est leur position pour les campagnes de financement. Certaines idées sont proposées comme un souper spaghetti, un spectacle de soir de Salaberry a du talent, etc.

#### 18. Levée de l'assemblée

20h30

*Claude Huard*  
Nicolas Sallio 